



---

Ville de L'Île-Dorval  
Town of Dorval Island

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO C-18-06**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 12 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement C-18-06 intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal de l'Île-Dorval » afin d'actualiser les montants versés aux élus en lien avec les récentes modifications à la *Loi sur le traitement des élus (L.R.Q., c. T-11 001)*.
2. Que ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, 92, avenue Simpson, L'Île-Dorval, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À L'ÎLE-DORVAL, en ce 20 décembre 2018.

La greffière, Me Catherine Péloquin